LADGOS

DES FEMMES ET DES HOMMES QUI AGISSENT
POUR LES SOINS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

L'offre de soins, de quoi parle-t-on ?

De l'organisation et du financement des structures dans lesquelles les patients sont pris en charge par des professionnels de santé

De tous les professionnels de santé qui y exercent (hospitaliers comme libéraux) : médecins généralistes et spécialistes, dentistes, pharmaciens, infirmiers, sage-femmes, masseurs-kinés, aides-soignants, manipulateurs radio...

De l'organisation des parcours des patients, que ce soit dans les établissements de santé (hôpitaux, cliniques, HAD) et les structures de ville (cabinets, maisons et centres de santé, pharmacies, laboratoires de biologie médicale...)

organisation
parcours de soins
égalité
continuité des soins

coopération

qualité

L'offre de soins : quelques chiffres clés

Le paysage hospitalier

2 976 établissements de santé

- **1 338** hôpitaux publics — **45 %**
- **658** ESPIC — **22 %**
- **980** cliniques privées — **33 %**
- **136** groupements hospitaliers de territoire

21 millions de passages aux urgences / an

Les structures d'exercice coordonné

- **2 800** maisons de santé
- **640** centres de santé
- **133** DAC (dispositifs d'appui à la coordination)
- **756** CPTS (communautés professionnelles territoriales de santé)

Les chiffres de quelques professions

- **234 030** médecins
- **522 600** infirmiers dont 2 320 en pratique avancée
- **24 600** sages-femmes
- **72 200** pharmaciens
- **423 000** aides-soignants
- **42 000** chirurgiens-dentistes
- **31 400** manipulateurs radio
- **97 790** masseurs-kinés

1,38 million de salariés hospitaliers

dont **78%** publics

La médecine libérale

34 300 cabinets médicaux

48 700 cabinets d'infirmiers

21 500 officines de pharmacie

4 700 cabinets de sages-femmes

35 600 cabinets dentaires

228 millions de consultations / an chez le médecin généraliste

(Données mars 2024)

Le budget

ONDAM : 254,9 milliards d'€

ONDAM HOSPITALIER : 105,6 milliards d'€

FONDS D'INTERVENTION RÉGIONAL (FIR) : 6,1 milliards d'€

FMIS (INVESTIMENT HOSPITALIER) : 1 milliard d'€

L'accès aux soins pour tous les Français : une priorité pour la DGOS

En seulement quelques années, notre système de santé a fortement évolué :

- La population vieillit, ce qui se traduit par une hausse des maladies chroniques et de nouveaux besoins de prise en charge
- Les aspirations des professionnels de santé changent ainsi que leurs pratiques
- La contrainte sur les finances publiques invite à plus d'efficience et de pertinence

Nos priorités

Rendre attractif

Organiser les parcours

Permanence des soins
urgences
CPTS
exercice coordonné
1er recours
zonage

Financer le système de soins

ONDAM
budget
investissement hospitalier
réformes du financement

l'exercice des profesionnels de santé

parcours professionnel
QVT
formations
coopération
concertation
carrières

Soutenir l'accès à l'innovation

télésanté
recherche
innovation
technologies
IA

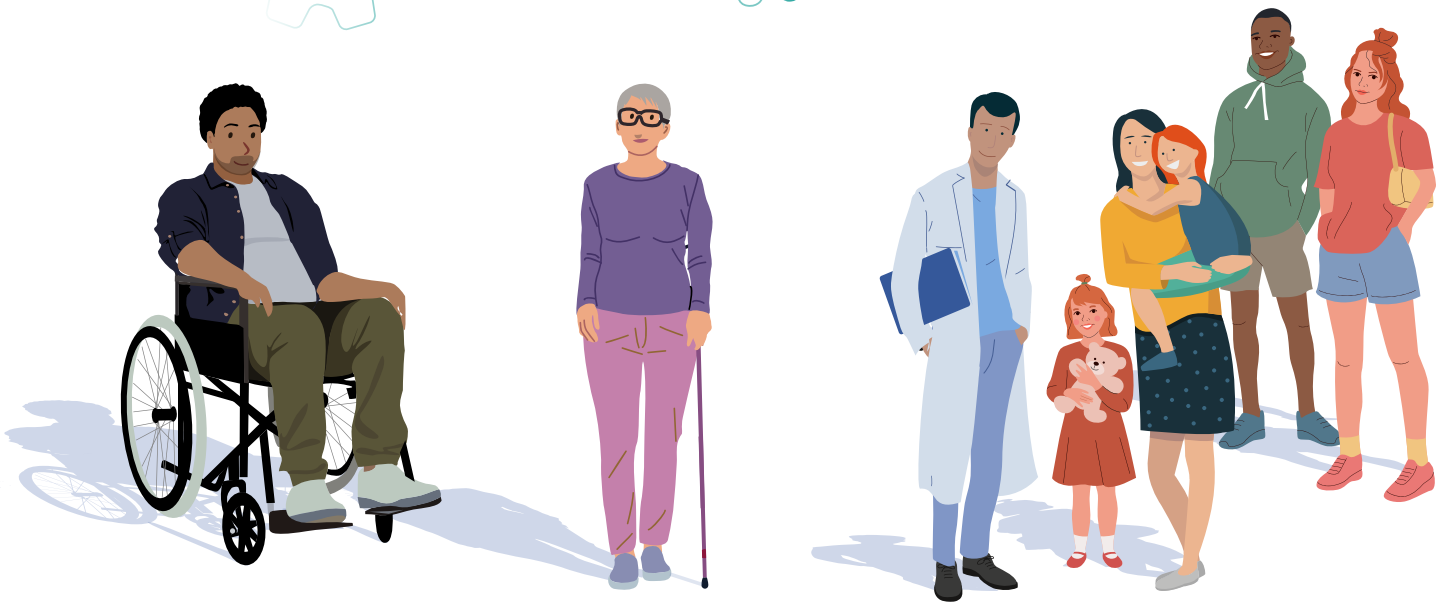

Une organisation repensée de la DGOS pour répondre aux nouveaux enjeux

articulation ville / hôpital
pérennité d'un financement solidaire
démographie médicale et répartition des professionnels de santé
innovation
partage de compétences
attractivité des métiers de la santé

Pour décliner les politiques publiques au plus près des professionnels de santé et de la population, la DGOS est en lien étroit avec les agences régionales de santé (ARS).

Concrètement :

La sous-direction de l'accès aux soins et du premier recours (AS)
Couvrir les besoins de soins par territoire, garantir la permanence des soins et organiser les soins de premier recours, en établissement de santé comme en ville

La sous-direction de la prise en charge hospitalière et des parcours ville-hôpital (P)
Assurer l'équité, la qualité et la sécurité des prises en charge hospitalières et développer des parcours de soins ouverts en lien avec les secteurs libéral et médico-social

La sous-direction du financement et de la performance (FIP)
Assurer l'allocation des ressources des établissements de santé, repenser le financement et piloter l'investissement en santé

La sous-direction des ressources humaines du système de santé (RH)
Définir les activités, les compétences, la formation et la déontologie des professionnels de santé, notamment hospitaliers

La sous-direction de l'appui au pilotage et des ressources (PR)
Coordonner la tutelle, les questions internationales et européennes et les fonctions support de la DGOS

Le pôle recherche et accès à l'innovation (RI)
Piloter l'organisation et le financement de la recherche appliquée en santé et l'accès aux traitements innovants

Le cabinet de la direction générale
Valoriser les politiques publiques et transversales, comme la planification écologique et suivre l'activité parlementaire

L'organigramme de la DGOS depuis le 4 avril 2024

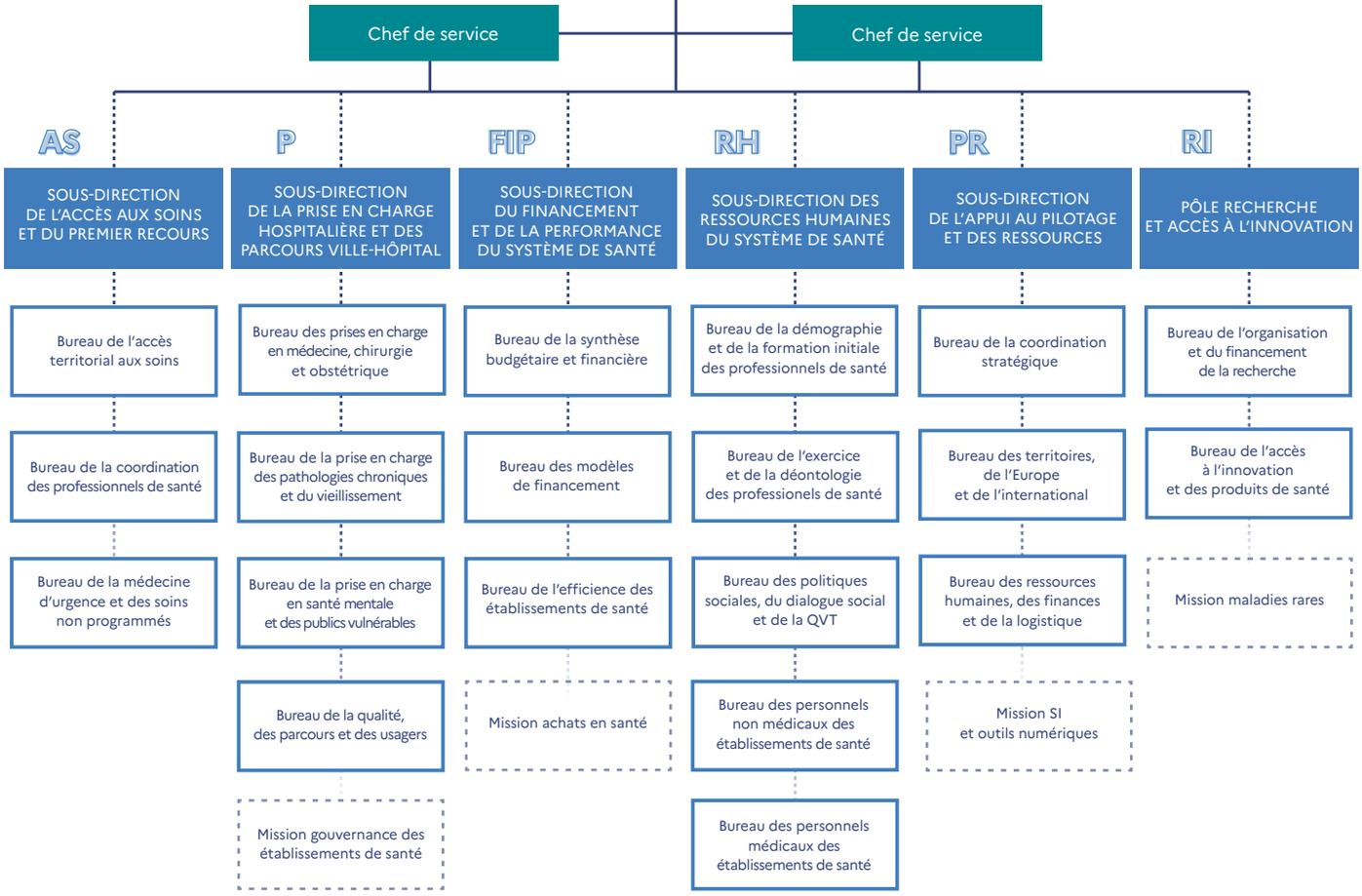

Nos opérateurs

l'anap — agence nationale de la performance sanitaire et médico-sociale

cng — des compétences, des communautés, des carrières.

ATIH — Nos données au service de la Santé

Agence nationale du dpc

Nos partenaires institutionnels

ars — Agence Régionale de Santé

Sécurité sociale — l'Assurance Maladie

Les chiffres clés de la DGOS

Les effectifs

272

agents

La répartition des équipes

L'âge moyen

42,5 ans

70 % de femmes
30 % d'hommes

pour l'ensemble des équipes

63 % de femmes
37 % d'hommes

dans l'encadrement

Leur répartition par catégorie

90 %
en catégorie A

Leur répartition par statut

45 % de contractuels

55 % de titulaires

Service aux publics

dialogue

Service

dialogue

dialogue

14, avenue Duquesne, Paris 7ème
01 40 56 60 00

Retrouvez notre actualité sur LinkedIn !

www.sante.gouv.fr